



AIDES POUR LES LOISIRS DES ENFANTS

ET

DES JEUNES



MAISON
POUR
TOUS **ABBAYE**

ANNÉE 2024

Carte Tatoo

Qu'est ce que c'est ?

Dispositif gratuit
Carte valable toute l'année de collège



Pour qui ?

Jeunes de la 6ème à la 3ème

Montant de l'aide

60€ activités sportives culturelles ou artistiques

60€ en plus pour les quotients inférieurs à 1200€

10€ pour les achats en librairie

Maximum 120€

Comment ?

La demande se fait obligatoirement par les parents sur le site isere.fr



Où l'utiliser ?

L'amphi (salle de spectacle), Retour de scène (Festival de musique) SOPCC
Basket Club, Hockey (brûleur de loup), Activité MJC Abbaye,
Liste des partenaires directement sur le site

Pass Région

Qu'est ce que c'est ?

Dispositif gratuit

Carte valable pendant toutes les études

Se recharge d'une année à l'autre

Doit être utiliser jusqu'au 31 mai de l'année scolaire en cours

Pour qui ?

Lycéens de la région Auvergne Rhônes Alpes

(BAC professionnel, technologique, général, CAP..)

Apprentis, jeunes inscrits en mission locale, en IME/IMI

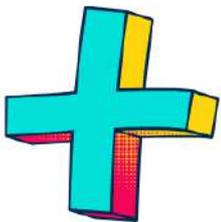


Pour quoi?

Accès gratuit aux manuels scolaires

50€ pour les manuels supplémentaires

Aides doublées pour les jeunes en situation de handicap



30€ pour financer une licence sportive

Aide supplémentaire de 60€ pour les jeunes en situation de handicap ou d'autres cas particuliers.

Autres avantages : Place de cinémas au tarif minimum (1€) , aide de 30€ pour l'achat de place de spectacle, aide de 30€ pour le financement du permis chasse, aide de 60€ pour financer la formation premier secours

L'aide au permis de conduire valable 24 mois sous certaines conditions

Comment ?

Aller sur le site Pass Région ,

Dans la rubrique " Vous n'avez pas encore votre Pass Région?"

Où l'utiliser ?

Tous les partenaires sont disponibles sur l'application Pass Région



Pass Sport

Qu'est ce que c'est ?

Verser sous forme d'allocation
Utilisable qu'une seule fois par an
Cumulable avec d'autres aides déjà existantes

PASS SPORT

Pour quoi ?

Aider au financement de l'inscription à un club de sport

Montant de l'aide

Allocation de 50€

Pour qui ?

Les personnes bénéficiant de l'**allocation de rentrée scolaire**

Les personnes bénéficiant de l'**allocation enfant handicapé**

Les personnes bénéficiant de l'**allocation adulte handicapé**

Personne boursière (28 ans et plus)



Comment ?

Si éligible, un mail est envoyé automatiquement

Garder le code d'utilisation reçu par mail

Présenter le code aux associations sportives concernées.

Où l'utiliser ?

Pour connaître les partenaires sportives fonctionnant avec ce dispositif aller sur <https://pass.sports.gouv.fr/>

Pass Culture

Qu'est ce que c'est ?

Cagnotte disponible directement sur l'application

Pour qui ?

Pour les jeunes de la 6ème à la terminale

Pour les jeunes de 6ème jusqu'à la terminale

Pour les jeunes âgés de 18 ans

Sans nationalité française mais résidant en France
depuis au moins 1 an



Montant de l'aide

Offre individuel

15 ans	20€
16-17 ans	30€

Cinémas, concert, festival, musée

Offre collectif : Activités en classe entière

6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	25€
Seconde au CAP	30€
Première à la terminale	20€

Voir des spectacles

Faire venir des artistes à l'école

Visiter des musées

Pour 15-17 ans le Pass culture est cumulable au fil des années jusqu'à la veille des 18 ans

Pour les jeunes de 18 ans

Enveloppe de 300€ valable deux ans

Comment ?

Télécharger l'application Pass Culture

Utiliser les identifiants EduConnect (disponible auprès de l'établissement) ; Créer un compte ;



Où l'utiliser ?

Deezer , Festival d'humour, UGC

D'autres partenaires sont disponible sur le site Pass Culture

AIDES CCAS



Qu'est ce que c'est ?

Pour un total de 35 jours d'aides à l'année
Aide financée par la ville

Cette aide est déduite pour toutes les vacances de l'année dans
le cadre du centre de loisirs.

Pour quoi ?

Aider au financement des centres de loisirs et des séjours avec
hébergement

Comment?

Retirer la demande d'aide auprès de la structure de vacance
ou dans la maison des habitants de quartier

Pour qui?

Tous les enfants jusqu'à l'âge de 18 ans.
Cette aide concerne les familles ayant un quotient familial
entre 0 et 920 €.

Montant de l'aide

Quotient familial CAF (en €)	Participation journalière du CCAS en € et par jour	
	Séjour avec hébergement	Séjour sans hébergement
Moins de 271	26.99	7.96
De 272 à 343	26.12	6.76
De 344 à 415	23.92	4.47
De 416 à 487	21.80	3.32
De 488 à 559	19.99	2.72
De 560 à 631	15.59	2.13
De 632 à 704	15.21	2.11
De 705 à 776	11.24	2.08
De 777 à 848	9.75	2.04
De 849 à 920	8.32	2.00

Les séjours sans hébergement concernent l'accueil de loisir.

Où l'utiliser ?

Auprès des établissements adaptés
Possibilité de se renseigner à la maison des habitants de
quartier

Qu'est ce que c'est ?

Aide versée en fonction du quotient familial par la CAF directement auprès des structures concernées.

Pour quoi ?

Aider au financement pour les départs en vacance dans des camps et colonies.

Comment?

Donner à la structure concernée le nom et numéro allocataire
C'est la structure de vacance qui fait les démarches.

Pour qui ?

Pour les enfants à partir de 6 ans. La famille doit avoir un quotient familial entre 0€ et 900€

Montant de l'aide

Quotien familial	Participation Caf	Majoration de l'aide pour enfant en situation de handicap (Aeeh)
0 à 440€	280€ par enfant	+200€ par enfant concerné
441€ à 620€	210€ par enfant	
621€ à 900€	190€ par enfant	

Aide utilisable une fois par an pour un séjour d'au moins 5 jours 4 nuits

Où l'utiliser ?

Dans les structures organisant des séjours et labélisé par VACAF.

Possibilités d'aller sur vacaf.org pour avoir la liste des endroits où utiliser le VACAF.

Pass colo



Qu'est ce que c'est ?

Aide versée en fonction du quotient familial par la CAF directement auprès des structures concernées.

Utilisable qu'une seule fois, en cas de non-utilisation pendant l'année, possibilité de l'utiliser sur l'année d'après jusqu'au 12 ans de l'enfant

Le Pass Colo peut se cumuler aux aides déjà existantes (ANCV, CAF, AVE..)

Pour quoi ?

Aide au financement de colonies ou de camps de vacances.

Pour qui ?

Enfant né entre le 01/01/2013 et le 31/12/2013

Avoir un quotient familial allant entre 0 et 1500€ (QF février)

Être bénéficiaire de la CAF

Montant de l'aide

Quotient familial	Montant du Pass Colo
0 à 200	350€
201 à 700	300€
701 à 1200	250€
1201 à 1500	200€

Où l'utiliser ?

Dans les structures organisant des séjours et labélisé par VACAF.

Possibilités d'aller sur vacaf.org pour avoir la liste des endroits où utiliser le VACAF.

